



Dossier suivi par : Dimitri Jouy
0649784174
dimitri.jouy59@gmail.com

Le 4 décembre 2023, Sequedin

Monsieur JOUY Dimitri
Secrétaire Local du SLP FO Justice
Du CP Lille Sequedin

A

Monsieur DANGOISSE Mathieu
Directeur par intérim du CP Lille Sequedin

LETTRE OUVERTE

Objet : Demande de mise en place du pistolet à impulsion électrique sur l'établissement

En tant que secrétaire local FO Justice, je suis extrêmement préoccupé par la recrudescence de passage à l'acte violent à l'encontre de nos collègues, comme en témoignent les événements survenus ces dernières semaines. Les nombreux incidents à l'UDV, les incendies à répétition, les cellules saccagées par nos pensionnaires, les agressions de plus en plus violentes, comme celle du 19 Novembre 2023, ou notre collègue premier surveillant aurait pu perdre un œil. Je suis convaincu que la mise en place du pistolet à impulsion électrique pourrait contribuer à améliorer grandement la sécurité des personnels placés sous votre responsabilité.

L'introduction du pistolet à impulsion électrique au sein de l'établissement présente plusieurs avantages, tout d'abord il offre une alternative efficace aux techniques d'utilisation de la force actuellement en place, minimisant ainsi le risque de blessures tant pour les personnels que pour les détenus. De plus, le pistolet à impulsion électrique permettra de réduire les confrontations physiques en dissuadant les détenus agressifs de recourir à la violence, tout en garantissant une réponse proportionnelle à leur comportement.

Il convient également de souligner que de nombreux établissements ont déjà adopté l'utilisation à titre expérimental du PIE avec succès. Ces expériences positives mettent en évidence son efficacité en matière de prévention des incidents violents et de protection de l'intégrité physique des personnels. Ce dispositif a toute sa place sur notre structure qui possède rappelons le, une unité pour détenus violents, seule unité de ce type sur notre direction interrégionale.

Il conviendrait, Monsieur le Directeur de former nos collègues de l'ELSP à ce dispositif afin qu'ils en soient rapidement dotés.

Je sais pouvoir compter sur votre capacité à agir en faveur de la sécurité de vos personnels.

Je reste évidemment à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugerez nécessaire. Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire local FO Justice,
Dimitri Jouy

COPIE :

- Madame la directrice Interrégionale de la DISP de Lille
- Département sécurité détention – DISP Lille